

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 14 (1941)

Heft: 9

Artikel: Assainissement de la vieille ville à Lausanne : de feu la rue du Pré à la nouvelle rue Centrale

Autor: Gilliard, Fréd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-121526>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La nouvelle rue Centrale. Deuxième étape. Charles Thévenaz et Fred Gilliard, architectes F. A. S. et S. I. A.

Assainissement de la vieille ville à Lausanne

De feu la rue du Pré à la nouvelle rue Centrale

Un passé honorable.

La rue du Pré, dont le nom vient d'être effacé au cadastre de Lausanne, avait une lointaine origine. Un ruisseau, le Flon, coulant au pied de la falaise de molasse que couronne la Cité, avait attiré quelques moulins, puis des ateliers d'artisans, des tanneries, des étals de bouchers. Et peu à peu, suivant le cours de l'eau, se forma une rue très vivante, peuplée d'honorables bourgeois, qui, groupés sous la bannière du Pont (nom du quartier voisin où s'élevèrent les premières halles de Lausanne) participèrent activement, durant le moyen âge, à la formation et au développement de la ville basse, foyer de la vie communale. Jusqu'au début de ce siècle, l'industrie de la tannerie fut florissante à la rue du Pré. Les noms d'anciennes et respectables familles s'attachaient à nombre de maisons dont l'architecture exprimait une aisance laborieusement et dignement acquise.

Déchéance.

Mais, en 1836, survint le fameux Grand-Pont de l'ingénieur Pichard, franchissant la vallée du Flon, à petits pas, de ses arches étagées; de larges rues, presque horizontales, formèrent une ceinture autour de la vieille ville. Puis, en 1910, on lança, par-dessus les toits de la ville basse, le Pont-Bessières, qui relie la Cité aux quartiers de l'est, de plus en plus peuplés. Seules, dévalant les versants opposés de la vallée, les rues de St-François et du Pont, plus animées que jamais, canalisèrent la circulation entre la rue de Bourg et la Palud. La rue du Pré fut

réduite à n'être qu'une voie de communication très secondaire; le trafic s'en détournait. Ses habitants les plus fortunés n'eurent pas de peine à trouver ailleurs un séjour plus agréable, d'autres durent, dans l'intérêt de leur métier ou de leur négoce, se rapprocher du centre des affaires.

La déchéance fut rapide. Les maisons se délabrèrent. Une population toujours plus dense, plus pauvre et très mélangée, s'y entassa. Ouvriers, petits artisans, gagne-petit de toutes catégories, coudoyèrent, dans cette foule bruyante et colorée, d'accueillantes péripatéticiennes et toute une pègre qui donnait fort à faire à la police. D'honnêtes ménages, avec de nombreux enfants, furent voués au taudis et condamnés aux promiscuités les plus démoralisantes.

Assainir : démolir.

Les passants qui, du Pont-Bessières, jetaient un regard attendri sur le charmant pêle-mêle de pans de tuiles, de lucarnes et de cheminées que formaient les toitures de la rue du Pré et de la rue des Cheneaux, ne pensaient pas assez aux misères humaines qu'elles cachaient. Mais nos autorités communales, elles, devaient se préoccuper de l'état de dégradation matérielle et morale dans lequel était tombé ce quartier populeux, en plein centre de la ville. En 1919, on démolit la salle Centrale. Elle avait succédé aux anciens abattoirs qui, jusqu'en 1887, avaient été installés à la rue du Pré, à son débouché sur la place du Pont. Peu après, en 1922, tout l'îlot de constructions, entre la rue du Pré et la rue du Flon, subit le même sort.

L'œuvre d'assainissement commençait.



La rue du Pré et le quartier avoisinant tel qu'il était encore en 1919, avant la démolition de la Salle Centrale qui fut suivie de celle de l'îlot central entre les rues du Pré et du Flon (en 1922).



Plan du quartier en transformation avec les nouveaux alignements et les immeubles reconstruits au nord de l'ancienne rue du Pré.

1. Première étape : trois bâtiments et locaux industriels. F. Gilliard et W. Baumann, architectes.
2. Deuxième étape : deux bâtiments et locaux industriels. Ch. Thévenaz et F. Gilliard, architectes.
3. Troisième étape : un bâtiment et locaux industriels. M. Pache et L. Roux, architectes.
On voit, en outre, les immeubles reconstruits précédemment :
4. Immeuble de la Société immobilière Centrale (1935) G. Epitiaux, architecte F.A.S.
5. Immeubles de la S. I. le Logement salubre (1937) J. Ramelet, architecte.



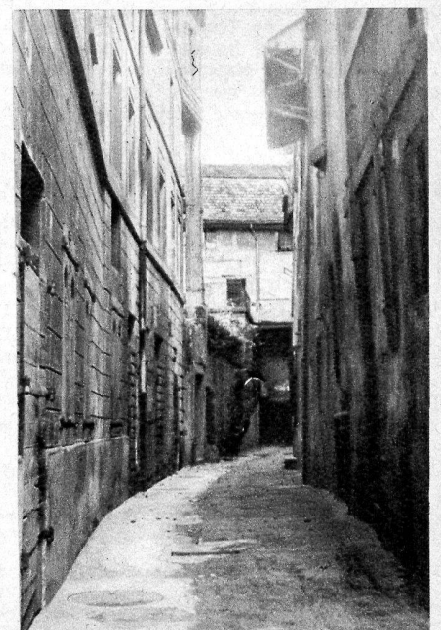
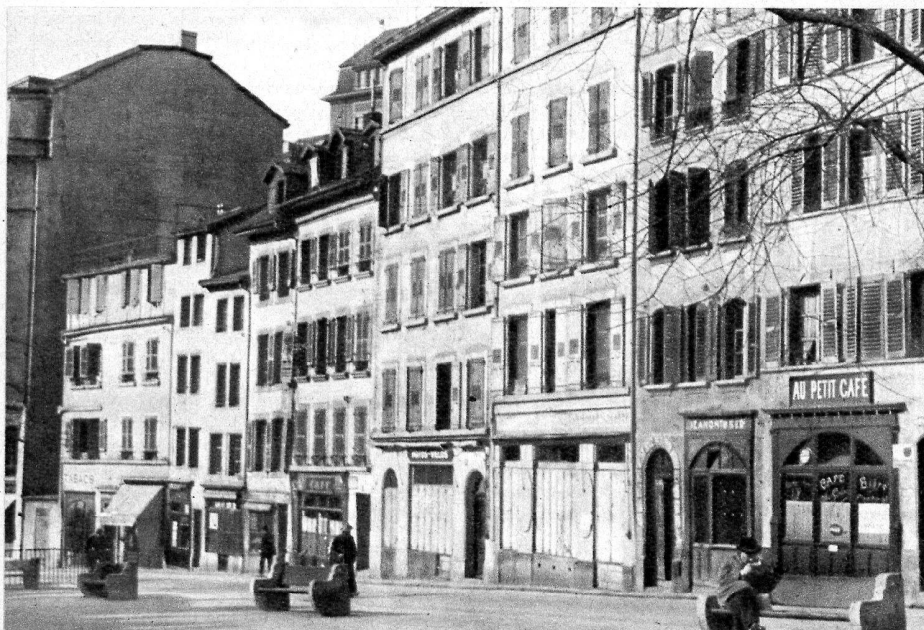
Les toits de la rue du Pré et de la ruelle des Cheneaux, vus du Pont-Bessières.
A droite, en haut : la ruelle des Cheneaux, partie ouest, vue de l'est.

La rue du Pré : maisons de l'extrémité est, avant la démolition.



Partie ouest de la rue du Pré en février 1929.

A droite, en bas : la ruelle des Cheneaux, partie ouest, vue de l'ouest.





La nouvelle rue Centrale. Première étape de trois bâtiments.

Fred. Gilliard (F. A. S. et S. I. A.), W. Baumann (S. I. A.), architectes.

Les lecteurs de l'«Habitat» se souviendront sans doute d'un rapport de M. le municipal Marius Weiss, paru dans le numéro de juin 1937, sur la première étape de la transformation de la rue Cheneau-de-Bourg.

Alors, déjà, on se préparait à faire un nouveau pas décisif. Il s'agissait de la reconstruction de tout le côté nord de la rue du Pré. La menace d'une démolition prochaine, mais toujours différée, avait fait se vider la plupart des maisons que leurs propriétaires ne se donnaient plus la peine d'entretenir. Le Service communal d'hygiène avait dû, de son côté, faire évacuer des logements notoirement insalubres.

En 1932, la municipalité avait mis à l'enquête l'expropriation des immeubles au nord de la rue du Pré, et engagé une procédure juridique en vue de cette expropriation; mais elle renonça à y donner suite, jugeant l'estimation du prix des immeubles excessive. Le Conseil communal autorisa la municipalité à traiter avec les propriétaires pour autant que ceux-ci consentiraient à vendre à un prix inférieur à celui fixé lors de la procédure d'expropriation.

Reconstruire, enfin !

Il serait trop long de vouloir relater ici les multiples démarches, les interminables pourparlers qui ont précédé la mise au point d'un projet de reconstruction financièrement viable et ont permis de passer à sa réalisation.

Lorsqu'il s'agit d'acheter du terrain à bâtir dont le prix atteint, pour certaines parcelles, de Fr. 700.— à 1000.— le m², qu'il faut démolir tout un amas de vieilles mesures, solides encore pour la pioche, et se lancer dans d'importants travaux de terrassements pour asseoir de nouveaux bâtiments, on comprendra facilement que le départ d'une entreprise soit difficile. Aussi fut-il avéré, dès le début, que celle-ci ne pouvait être abandonnée entièrement à l'initiative privée.

Conformément aux dispositions prises par la Confédération pour créer des occasions de travail et à la loi cantonale du 15 décembre 1936 concernant la lutte contre le chômage, une entre-

prise d'utilité publique, telle que l'assainissement d'un vieux quartier, devait être mise au bénéfice de subventions des communes, des cantons et de la Confédération.

La Municipalité de Lausanne, par l'intermédiaire de M. le syndic A. Maret, directeur des finances, puis de son successeur, M. le syndic J.-H. Addor, étudia attentivement tous les projets qui lui furent présentés et s'employa activement à la solution de l'ardu problème financier qui se posait.

Au début de l'année 1936, MM. Gilliard et Godet, architectes, et M. Emile Thévenaz, avaient présenté un projet pour une première étape de la reconstruction du côté nord de la rue du Pré. Ce projet ayant trouvé l'agrément de la municipalité, un consortium fut constitué. Ses efforts aboutirent à la mise en chantier, en 1939, d'un groupe de trois immeubles locatifs avec locaux industriels et magasins. L'exécution fut confiée à MM. F. Gilliard et W. Baumann, architectes.

Sollicité par la Municipalité, le même consortium ayant à sa tête MM. E. Thévenaz, ingénieur et F. Gilliard, architecte, se consacra à la réalisation d'une seconde étape et, conjointement à celui-ci, un troisième consortium, représenté par MM. Pache et Roux, architectes, passa convention avec la commune pour l'achèvement de la reconstruction des immeubles au nord de la rue.

La construction du second groupe, consistant en deux immeubles locatifs avec magasins, fut exécutée sur les plans de MM. Charles Thévenaz et Frédéric Gilliard, architectes. Le dernier bâtiment locatif terminant la rangée fut l'œuvre de MM. Pache et Roux, architectes.

La nouvelle rue Centrale.

Malgré les interruptions causées par deux mobilisations générales de notre armée, en septembre 1939 et en mai 1940, et par le gel, au cours de l'hiver 1940-1941, malgré les complications résultant de l'approvisionnement difficile en matériaux et la rareté de la main-d'œuvre dans certains corps de métier, les constructions de la première étape commencées en mai 1939 purent



La nouvelle rue Centrale et la Cité à l'arrière-plan.

Photo H. Chappuis

être achevées pour le 24 mars 1941 et celles des deux dernières étapes, mises en chantier en avril 1940, furent prêtes pour la location au 24 juin 1941.

Les nouveaux immeubles aux claires façades, ont effacé l'image assombrie des vieilles maisons qui marquaient le tracé sinueux de la rue du Pré.

D'un trait (aboutissement de bien des études) le plan d'extension avait tracé l'alignement actuel, et d'un second trait parallèle, celui-ci encore idéal, délimité une large rue (presque une place), prolongeant la rue Centrale.

Il s'était agi non seulement de donner de l'espace pour ramener l'air et le soleil dans le quartier et ménager un emplacement pour le stationnement des autos, mais aussi d'assurer le passage d'une nouvelle artère importante qui, de Vidy, au sud-ouest de la ville, à l'arrivée de la route de Genève, doit remonter la vallée du Flon, passer sous le Grand-Pont, puis, par les rues Centrale, de Couvaloup et de l'Industrie, gagner à flanc de coteau la route de Berne à La Sallaz.

Rien, dans les bâtiments tout neufs, dans les 110 appartements pourvus du confort le plus moderne qui remplaçaient un nombre à peu près équivalent de pauvres logements, voire de taudis, n'évoquait plus le passé. Ce passé n'était, du reste, pour la plupart des Lausannois, qui ignoraient tout de l'histoire de la rue du Pré, que celui de sa lamentable déchéance.

Aussi la municipalité décida-t-elle, logiquement, de considérer comme une seule et même rue l'artère allant du Grand-Pont au Pont-Bessières.

La rue du Pré a vécu ; les générations futures ne connaîtront plus que la rue Centrale.

Un nouveau quartier d'affaires est né au centre de la ville, invitant à une vie saine et active dans l'ordre, la propreté et la clarté. C'est ce qu'expriment sans prétention dans leur architecture sobre, aux lignes tranquilles, les immeubles neufs qui s'offrent en plein soleil aux regards des Lausannois encore hésitants à reconquérir un quartier dont ils avaient longtemps, et non sans raisons, jugé bienséant de se détourner.

Quelques chiffres :

Le problème financier s'est posé comme suit, pour l'opération d'ensemble :

Achat des terrains et immeubles à démolir	environ	Fr. 1,300,250.—
Coût des travaux de démolition et de construction des nouveaux immeubles	environ	Fr. 2,391,250.—
	Au total	Fr. 3,691,500.—

La commune de Lausanne appuya les consortiums dans leurs démarches auprès du Département cantonal de l'agriculture, de l'industrie et du commerce et c'est sur la proposition de celui-ci que les subventions suivantes furent obtenues :

Confédération	20 %
Canton de Vaud	7,2 %
Commune de Lausanne	7,2 %
Total	34,4 %

du montant des travaux de construction, représentant une somme de Fr. 750,000.— environ.

Cette somme compensait dans une large mesure, mais pas complètement, ce que le coût des terrains avait d'exagéré.

Mais cela n'aurait pas suffi à équilibrer le plan financier.

La commune accorda encore des prêts hypothécaires en troisième rang sans intérêt et amortissables à longue échéance : Fr. 262,000.—.

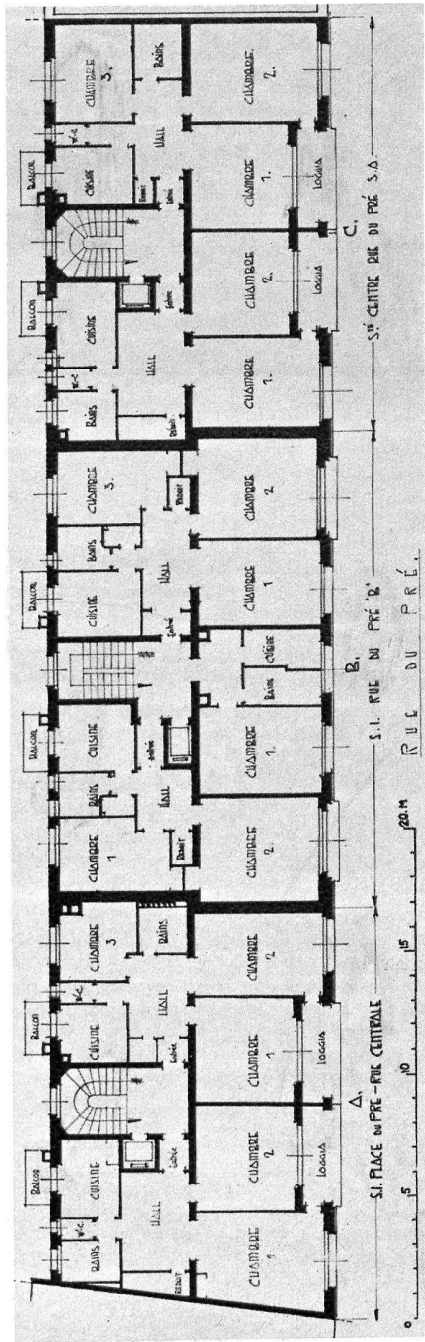
Elle versa en outre une subvention pour la démolition d'une partie des anciens immeubles : Fr. 20,000.—.

Enfin, elle prit à sa charge divers travaux d'édilité aux abords des nouvelles constructions.

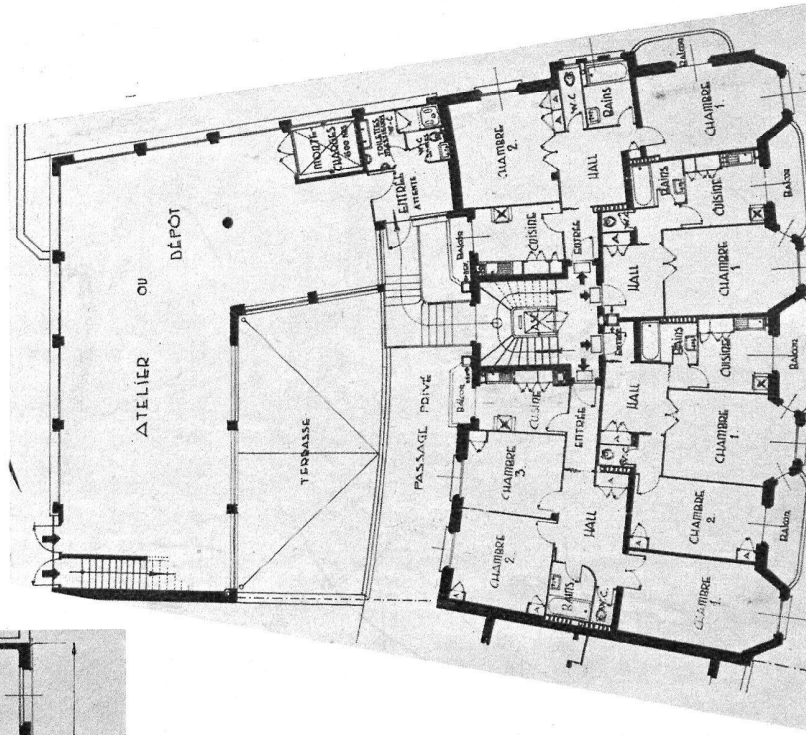
Les consortiums eurent, de leur côté, à céder du terrain gratuitement au domaine public, cession compensée en partie par l'abandon fait par la commune de quelques parcelles lui appartenant.

Fred GILLIARD.

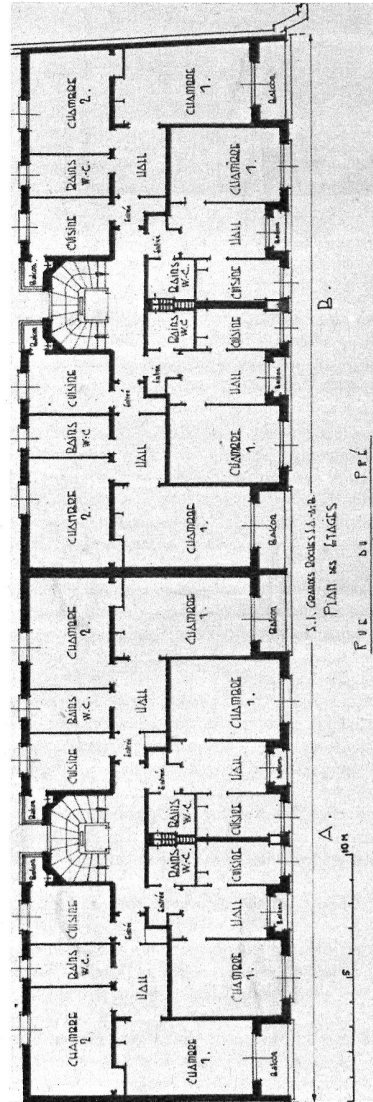
Assainissement de la vieille ville à Lausanne



Deuxième étape de deux bâtiments. Charles Thévenaz et Fred Gilliard, architectes F.A.S. et S.I.A.



Troisième étape de M. Pache et L. Roux, architectes.



Première étape de trois bâtiments. Fred Gilliard (F.A.S. et S.I.A.) et W. Baumann (S.I.A.) architectes.